



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE C

Envoyé en préfecture le 13/10/2025

Reçu en préfecture le 13/10/2025

Publié le

Berser
Levrault

ID : 070-217001205-20251006-20251062-DE

Séance du 06 octobre 2025

Nombre de membres en exercice : 26

Date de la convocation : 30 septembre 2025

Date d'affichage : 14 octobre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, et le six octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Claire FAIVRE, Maire

Etaient présents : Mmes et MM. M. JACOBBERGER – B. PY – T. SEGUIN – G. BRIOT adjoints – S. COLLILIEUX – F. LUPFER – C. HOTTINGER – R. KIFFER – S. TETOT – P. PARISOT – C. LAMBOLEY – T. SCHLUMBERGER – B. GRANDJEAN – O. HOUILLON – M. FAIVRE – M. HEQUET

Pouvoirs : Y. TESTON donne pouvoir à T. SEGUIN – G. SALVI donne pouvoir à O. HOUILLON – V. TRARI MEDJAOUI donne pouvoir à G. BRIOT – S. LAMBERT donne pouvoir à P. PARISOT – M. BONNET donne pouvoir à M. C. FAIVRE – A. IPPONICH donne pouvoir à M. HEQUET

Absent excusé : D. RANOUX

Absents : C. AMAROT HOUSSARD – P.E. PHEULPIN

Monsieur Philippe PARISOT a été désigné secrétaire de séance

DCM 2025/10/62

Convention avec le Département pour l'abribus rue de la Gare

Un abribus sera implanté Rue de la Gare. Une convention précisant les modalités de mise en œuvre doit être signée avec le Département.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- AUTORISE Mme le Maire ou son représentant à signer la convention
- AUTORISE Mme le Maire à signer tout document relatif à ce dossier

- Fait et délibéré, les an, mois et jour que dessus.
- Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,
Marie-Claire FAIVRE